

### **Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 20 septembre 2021**

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 12 juillet 2021.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve des modifications budgétaires.

Le conseil municipal décide d'amortir le fonds de concours voirie pour la rue de l'Eau sur 10 ans à compter de 2021.

Vu le rapport d'études, de diagnostic et de programmation établi pour la restauration des remparts classés monument historique, le conseil municipal décide de publier la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre, architecte du patrimoine. Le conseil demande l'aide de l'Etat, de la Région et de la CeA.

Le conseil municipal approuve les compromis de vente au prix de 300 € l'are pour la régularisation des rétrocessions de voirie.

Le conseil municipal approuve le projet de création d'un espace intergénérationnel ludique et sportif et demande l'aide du FEADER pour la réalisation du projet.

Le maire informe les conseillers que les marchés de travaux pour la rue Altenstein ont été attribués par la communauté de communes.

Le maire informe que les deux bureaux de vote de la commune sont dorénavant officiellement déplacés à la salle les Cerisiers. Les manifestations prévues les jours d'élections devront donc être déplacées en conséquence.

Le conseil est informé que la préfecture a donné son accord à la désaffectation et au transfert du presbytère catholique. De plus, le nouveau curé sera installé lors d'une cérémonie le samedi 9 octobre à 16h.

Les conseillers sont cordialement invités au concert de la musique harmonie qui aura lieu à la salle les Cerisiers le samedi 23 octobre à 20h.

### **Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 12 juillet 2021**

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 mai 2021.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve des modifications budgétaires.

Le conseil approuve la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des ventes de bois organisées par la commune, le bois d'affouage et la location de la salle les cerisiers.

Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif de police pluri-communale mis en place entre les communes de Kirchheim, Marlenheim, Nordheim, Wangen et Westhoffen.

Le maire présente les rapports annuels du périmètre du Kronthal et du périmètre de la Basse-Mossig.